

SEANCE DU 30 JUIN 2025

Convocation du **24/06/2025**

Publication le **03/07/2025**

Conseillers en exercice : **43**

Présents : **32**

Quorum : **22**

L'an Deux Mille Vingt Cinq, Le Trente Juin à 18 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à l'Espace des Libertés, Salle Stéphane Hessel, sous la présidence de Monsieur Gérard GAZAY, Maire.

N° **36_300625**

OBJET : SECURITE,
PREVENTIONS,
CITOYENNETE ET VILLE
NUMERIQUE

Approbation d'une remise gracieuse à Monsieur CERRA CHERRAKA Tewfik concernant les sommes qui lui sont réclamées suite à la mise en fourrière de deux véhicules lui appartenant.

PRESENTS :

Monsieur Gérard GAZAY, Monsieur Alain ROUSSET, Madame Sophie AMARANTINIS, Monsieur Vincent RUSCONI, Madame Danielle MENET, Monsieur Pascal AGOSTINI, Monsieur Philippe AMY, Madame Geneviève MORFIN, Monsieur Andre LEVISSE, Madame Stéphanie HARKANE, Monsieur Yoann LEANDRE, Monsieur Léo MOURNAUD, Monsieur Jean-Bernard LOUIS, Madame Julie GABRIEL, Madame Irène DUPLAN, Monsieur Patrice JARQUE, Monsieur Laurent GUEDJ, Madame Brigitte AMOROS, Madame Magali ROUX, Monsieur Franck-Clément CHAMLA, Madame Faustine THIBAUD, Monsieur Jérémy PANGOURASSOU, Monsieur Zarick KOURICHI, Madame Dominique BENASSAYA-NIVET, Monsieur Denis GRANDJEAN, Madame Clémentine FARDOUX, Madame Joëlle MELIN, Monsieur Yves PERRIN-TOININ, Monsieur Matthieu HERMANT, Monsieur Marc ZANARINI, Monsieur Jean-Pierre SQUILLARI, Madame Régine-Brigitte NIETO formant la majorité des membres en exercice.

EXCUSES :

Madame Hélène JULIEN-TRIC (donne pouvoir à Madame Irène DUPLAN), Madame Monique MOISE-HIRMAN (donne pouvoir à Madame Danielle MENET), Madame Cécile BOURGUIGNON (donne pouvoir à Monsieur Andre LEVISSE), Monsieur Jérémy COETTO (donne pouvoir à Monsieur Jérémy PANGOURASSOU), Monsieur Arthur SALONE (donne pouvoir à Monsieur Jean-Pierre SQUILLARI), Madame Magali GIOVANNANGELI (donne pouvoir à Madame Clémentine FARDOUX), Monsieur Alexandre LATZ (donne pouvoir à Monsieur Yves PERRIN-TOININ), Monsieur William MIROUX (donne pouvoir à Madame Magali ROUX), Madame Valérie BOISSON (donne pouvoir à Madame Dominique BENASSAYA-NIVET), Madame Mathilde METCHÉ-BARTHELEMY (donne pouvoir à Madame Sophie AMARANTINIS)

ABSENTS :

Madame Jeannine LEVASSEUR

Monsieur Zarick KOURICHI a été élu(e) Secrétaire.



Délibération n°36_300625 du Conseil Municipal du lundi 30 juin 2025 (suite)

Monsieur Vincent RUSCONI rapporte :

Madame CERRA CHERRAKA, mère de Monsieur CERRA CHERRAKA Tewfik, actuellement hospitalisé à la clinique Clairval dans un état végétatif depuis le 20 Octobre 2023 pour une durée indéterminée, a sollicité l'indulgence de la Ville d'Aubagne aux fins d'être exonérée des sommes qui sont réclamées à son fils, via deux titres de recettes, consécutifs à la mise en fourrière de deux véhicules par le prestataire de la Ville suite à des infractions au Code de la Route.

La Ville d'Aubagne, soucieuse de ne pas aggraver sa situation, entend accorder à Monsieur CERRA CHERRAKA Tewfik une remise gracieuse pour le montant de 573,60 euros, dont il est actuellement redevable.

Cette délibération propose ainsi d'approuver la remise gracieuse évoquée supra.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé du rapporteur,

VU l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDÉRANT la demande de remise gracieuse formulée par Madame CERRA CHERRAKA, à l'attention de son fils Monsieur CERRA CHERRAKA Tewfik en date du 20 Décembre 2024,

CONSIDÉRANT que le Conseil Municipal, par délibération, est seul compétent pour admettre ou rejeter partiellement ou en totalité ces demandes,

VU l'examen en Commission Municipale,

Après en avoir délibéré, DÉCIDE :

ARTICLE 1^{er} : d'AUTORISER Monsieur le Maire à donner un avis favorable à la demande de recours gracieux pour la remise totale de l'indu concernant Monsieur CERRA CHERRAKA Tewfik ;

ARTICLE 2 : d'ACCORDER cette remise gracieuse à hauteur du solde restant dû, soit 573,60 euros ;

ARTICLE 3 : La dépense en résultant sera prélevée sur les crédits de l'exercice 2025, article 6577 fonction 020.

ADOpte A L'UNANIMITE

POUR EXTRAIT CONFORME

Gérard GAZAY
Maire

Accusé de réception en préfecture
013-211300058-20250630-300625_36-DE
Reçu le 03/07/2025
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=195447GQM268,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=0002 211300058,2.5.4.97=#0C0F4E545246522D323131333030303538,O=COMMUNE D AUBAGNE,C=FR
03/07/2025

